

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5899 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. »
RECLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	3 fr. »
» 2 ^e page (— d ^e —).....	5 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Autour d'un petit incident bien significatif !

Le budget est en vue ! D'ici qu'il soit au port, il risque de se passer des choses !

L'autre jour, à la Commission des Finances où M. Camille Chautemps était allé défendre le projet de M. Georges Bonnet, un débat s'est élevé entre le président du Conseil et M. Jacques Duclos parlant en sa... disons en sa qualité de communiste.

Petit incident ?...

Il ne fut pas gros. Mais dans sa limite mesurée, il contient tout le conflit de principes qui oppose le réalisme républicain à l'idéologie marxiste. Il montre l'impossibilité de les mettre d'accord... J'entends quand il s'agit d'une action politique gouvernementale, car, pour ce qui est d'une jonglerie électorale, je sais comment s'opère la prestidigitation, j'ai vu comment on fait passer la muscade. La réalité des choses s'efface et disparaît sous l'apparence menteuse des mots. Avec quelques formules aussi retentissantes et aussi vides que des tambours, on conduit la farandole. On agit quelques épouvantails à moineaux, on exploite le mécontentement des uns, on excite l'appétit des autres et l'on arrive ainsi à faire voter ensemble des gens qui ne s'entendent sur rien et dont les uns veulent le contraire de ce que veulent les autres...

C'est ainsi qu'on rassembla la majorité de Front populaire, pour qui les difficultés se sont trouvées ensemble à la direction des affaires. L'accord électoral avait été d'un jour ; le désaccord gouvernemental est permanent. Nous le voyons s'affirmer dans ledit incident et c'est pourquoi nous voulons en parler.

M. Camille Chautemps, après un exposé détaillé de la situation budgétaire et des mesures proposées par son ministre des finances, conclut très fermement. Il expliqua aux commissaires que, sous aucun prétexte, il n'accepterait de charges supplémentaires pour le Trésor. Il montra la nécessité de donner à l'économie française une base solide, c'est-à-dire un budget bien équilibré. Et il ajouta qu'il n'hésiterait pas à mettre la Chambre en face de sa responsabilité en posant la question de confiance chaque fois que des propositions de dépenses nouvelles risqueraient de mettre en péril cet équilibre budgétaire si péniblement préparé...

Ainsi la position était prise sur le terrain de la plus stricte orthodoxie financière, qui est exactement à l'opposé des funambulesques théories socialo-communistes. Et l'on vit alors M. Jacques Duclos, chef d'une importante fraction de la majorité Front populaire, prendre à parti le chef de son gouvernement :

« Je vous reproche, lui cria-t-il, de ne pas voir assez large et de résonner comme un petit épicier de province, qui penché sur ses comptes, n'admet point que le capitaine ait soit inférieur au capitaine doit. »

Petit épicier de province !... Passons sur ce que, dans la bouche de ce sale pâtissier communiste, cette formule implique de dédain à l'endroit d'une catégorie de citoyens qui méritent généralement mieux leurs affaires que M. Jacques Duclos ne méritent celles de l'Etat. Petits ou grands, épiciers de province ou de la capitale, ceux qui refusent de dépenser l'argent qu'ils n'ont pas donnent aux sages de la sagesse et d'honnêteté que, pour le malheur de la France, ils n'ont pas limité.

A cette observation de M. Jacques Duclos, la riposte vint tout de suite, froide et coupante. Elle ne comportait pas seulement la condamnation de ce que venait de dire le pâtissier communiste. Elle impliquait aussi un sévère verdict sur la gestion financière du gouvernement Léon Blum-Vincent-Auriol :

« Je ne rougis pas M. Duclos, répliqua M. Camille Chautemps,

« d'avoir une mentalité de petit épicier de province. Si mes prédécesseurs avaient eu cette mentalité, ils eussent épargné à notre pays ces deux dévaluations successives, qui l'ont placé au bord du gouffre !... »

Le compte rendu ne rapporte pas ce que M. Jacques Duclos a répondu, ni s'il a répondu quelque chose. Mais il est bien dommage que la garde qu'il monte autour des sceaux ait empêché M. Vincent-Auriol de se trouver là ! On aurait vu comment il eût accepté la réprimande...

Car le scandale est dans ce fait réellement inouï que la politique officiellement pratiquée par le gouvernement trouve une opposition au sein même du gouvernement. Et que, devant la Commission des Finances comme devant la Chambre, les projets du ministre responsable soutenu par le président du Conseil soient sapés et combattus par des membres de la majorité, dont tout le monde sait qu'ils sont les interprètes d'autres ministres embaïqués à leur poste ministériel pour faire échouer ce que le ministre propose.

M. Camille Chautemps fera bien de se méfier de ceux qu'il est censé diriger. Les pires dangers ne lui viennent pas de ses adversaires et s'il n'y prend garde la reprise des débats parlementaires amènera un nouveau malaise financier qui pourrait bien se transformer en crise aiguë.

Comme l'écrit, dans la République, M. Gaston Jéze, il est certain que si M. Georges Bonnet capitule ou démissionne, il en résultera une débâcle financière et monétaire suivie d'une redoutable crise politique et sociale.

Et c'est de ces sortes de crises-là que toutes les dictatures sont sorties.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

La France pacifique

La France ne marche pas, le peuple français voit clair, l'ouvrier français est las d'une idéologie qui le conduit à la guerre ; voilà vraiment la leçon que l'on peut tirer de la démonstration qui devait avoir lieu dans la métallurgie et dans le bâtiment à la veille du 11 novembre.

Une grève d'une heure avait été décidée. Une grève, pourquoi ? Pour l'intervention en Espagne !

La France s'est révoltée. La grève politique eut lieu dans un tiers des usines parisiennes. Et dans ce tiers même, trente pour cent des ouvriers se refusèrent à cette démonstration.

En ce qui concerne les soixante-dix pour cent qui se livrèrent à cette démonstration, nous posons la question de savoir s'ils jouirent de leur entière liberté. D'intolérables violences furent commises qui en disent long sur l'état d'esprit du peuple français, des masses laborieuses, ouvrières et paysannes.

Car la France est pacifique. M. Paul Faure l'a dit, sans doute. Mais les travailleurs de France n'ont pas entendu ces mots « la France pacifique » au sens où M. Paul Faure les a pris.

« La France pacifique », selon M. Paul Faure, serait celle qui condamnerait la politique de non-intervention, qui pratiquerait la politique étrangère du socialisme, c'est-à-dire la politique idéologique.

On a voulu amener ce qu'on appelle d'un terme que nous n'admettons pas, on a voulu amener les « masses », c'est-à-dire, pour nous radicaux et républicains, le peuple français, à manifester pour l'intervention. On a voulu une grève de démonstration pour l'intervention.

Le peuple français, la nation française — nous ne disons pas « les masses » — se sont rebellés.

Il a fallu une intolérable emprise — de ce qui a cessé d'être l'organisation syndicale pour devenir une machine de guerre politique — pour contraindre soixante-dix pour cent des ouvriers dans un tiers des usines parisiennes à une démonstration politique.

« La France est pacifique », oui, mais pas à la manière de M. Paul Faure.

La France pacifique, c'est cet ouvrier qui, au mépris des coups, est demeuré devant son établi ou ces paysans innocents qui, sous un ciel d'automne, ont préparé la récolte du printemps.

Informations

L'emprunt sera remboursé

Interrogé sur les intentions du gouvernement en ce qui concerne le remboursement du crédit de quarante millions de livres sterling consenti en février 1937 par un groupe de banques anglaises aux grands réseaux de chemins de fer français M. Georges Bonnet ministre des finances a déclaré :

« Ce crédit sera intégralement remboursé comme il était prévu entre le 2 et le 26 décembre. L'amélioration de notre situation monétaire nous permet de le faire.

« Je suis heureux de saisir cette occasion d'exprimer au gouvernement britannique et à la cité de Londres nos remerciements pour l'aide efficace que cet emprunt a fournie, en 1937, à la trésorerie des grands réseaux. »

Rajustement des traitements des fonctionnaires

Le rajustement des traitements des fonctionnaires et des pensions de retraite, auquel a consenti le gouvernement, doit faire l'objet d'un projet de loi particulier qui sera déposé prochainement sur le bureau de la Chambre.

Le gouvernement en demandera la discussion avant l'examen du budget.

Scission au sein du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme

Des dissensions graves ont surgi au sein du comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, que dirige M. Victor Basch. Sept membres de ce comité, MM. Gaston Bergery, Félicien Challaye, L. Emery, G. Michon, Magdeleine Paz, E. Reynier et Georges Pioch ont adressé leur démission au président de la ligue parce qu'il leur est apparu, écrivaient-ils, que cette dernière a décidément renoncé aux missions essentielles qui furent ses raisons d'être : la défense des droits de l'homme, de la vérité et de la paix.

En Angleterre

La balance commerciale britannique continue à être déficitaire ; cependant, les chiffres des échanges commerciaux sont en nette croissance. Au mois d'octobre, les importations se montent à 96.085.427 livres sterling, les exportations à 47.216.048 livres sterling et les réexportations à 5.698.631 livres sterling.

Les importations dépassent de 15 millions 558.507 livres sterling celles d'octobre 1936, et les exportations sont en augmentation de 5.451.635 livres sterling sur celles de l'époque correspondante de l'année dernière.

Le rapprochement anglo-italien

Dans les milieux intéressés, on confirme qu'un début de rapprochement s'est dessiné entre l'Italie et la Grande-Bretagne à la suite des déclarations de M. Neville Chamberlain, d'une part, et de la note de l'« Informazione Diplomatica », d'autre part.

On reconnaît également qu'une prise de contact entre les chancelleries des deux pays a eu lieu, mais on précise que, pour l'instant, il s'agit seulement d'établir si les conditions nécessaires à la réalisation d'un accord existent.

On met donc en garde contre tout optimisme prématuré.

La Suisse et le pacte anticommuniste

Au cours de la réunion de la commission des affaires étrangères du Conseil national, M. Motta, président de la Confédération, a saisi l'occasion qui lui était offerte pour démentir catégoriquement les bruits qui avaient couru, selon lesquels le Conseil fédéral envisagerait la possibilité pour la Suisse d'adhérer au pacte anticommuniste.

Le coup d'Etat brésilien

Le président Vargas a reçu les correspondants de la presse étrangère et leur a déclaré que le nouveau régime brésilien n'est pas le fascisme, mais une construction nouvelle, correspondant à l'activité actuelle du pays.

Il a ajouté que la suspension du service de la dette extérieure était une simple mesure de nécessité et non un acte de parti pris. De son côté le ministre des affaires étrangères a déclaré que le gouvernement était tout disposé à examiner avec bienveillance et à satisfaire dans la mesure du possible les revendications des créanciers.

Le conflit sino-japonais

Le bruit ayant couru que le gouvernement italien se proposait d'offrir sa médiation dans le conflit sino-japonais les milieux politiques chinois de Nankin déclarent que la Chine ne saurait accepter d'autre médiation que celle de la Conférence de Bruxelles.

Un typhon sur les Philippines

De New-York. — On apprend de la province de Balacan que le typhon qui s'est abattu sur les Philippines, a détruit 2.000 demeures laissant 30.000 personnes sans abri.

Une mine explose au Japon.

Une violente explosion s'est produite dans une galerie de la mine de Kaizama. Cette conflagration a provoqué un éboulement et il y a lieu de craindre que près de quatre cents ouvriers se trouvent maintenant complètement isolés au fond de la mine.

Des équipes de secours s'efforcent actuellement de déblayer des milliers de mètres cubes de terre et de roche, afin de pouvoir porter secours aux malheureux ensevelis.

EN PEU DE MOTS...

— Dimanche, à Confolens, a été inauguré, par M. Marc Rucart, ministre de la Santé publique, un monument élevé à la mémoire d'Emile Roux, qui fut directeur de l'Institut Pasteur et découvrit le sérum antidiptérique.

— Le Gouvernement va avoir à répondre à 51 interpellations à la Chambre, dont la rentrée a eu lieu mardi 16 novembre. Mais il n'acceptera la discussion immédiate que des interpellations qui visent la politique générale.

— Le salut hitlérien est interdit, en Allemagne, aux Juifs, même dans les salles des tribunaux. Le ministre de la justice a déclaré que le salut hitlérien ne pouvait être fait que par des citoyens allemands.

— Des journaux anglais déclarent que le Négus, ex-roi des rois, vit dans la détresse et n'a même pas les moyens de faire du feu dans les chambres de la modeste maison de Bath, sauf dans celle des enfants. Des personnalités sont intervenues auprès du Gouvernement anglais pour qu'une pension soit servie à l'ex-empereur d'Ethiopie.

— Des bulbes de narcisse moies, par erreur, dans la soupe, au lieu d'oignons, ont été la cause, que treize garçons et fillettes âgés de 12 ans, ont été empoisonnés à l'école du village anglais Sillegli, dans le Devon.

— Le général Goring, ministre de l'air, en Allemagne, a décerné le titre de capitaine-pilote à Mme Melitta Schiller, ingénieure diplômée. C'est la seule femme allemande qui possède le brevet de pilote pour toutes les catégories d'avions.

NOS ÉCHOS

Rencontre.

Hier, dans les couloirs souterrains du métro, un aveugle tâtant le sol de sa canne blanche, cheminait avec précaution. Il connaît, certes, les autres, mais le brouhaha de la foule l'angoisse quelque peu.

Les passants s'écarteront pour l'éviter. Soudain, l'un d'eux qui venait en sens inverse le heurte violemment.

L'aveugle s'arrête et avec quelque humeur :

— Vous pourriez tout de même faire attention vous voyez bien que...

Mais l'autre l'interprompt :

— C'est à vous à faire attention aux aveugles.

Et avec ces gestes subtils de ceux qui ne voient plus, l'un et l'autre tendaient en avant leurs mains.

C'est ainsi qu'ils se reconnoissent.

Mais n'êtes-vous pas Unite ?

— Si. Ah ! je vous reconnais. C'est vous, Chose.

Et les deux aveugles, que le hasard avait réunis par le sens mystérieux du toucher, se mirent à deviser longuement.

Orgueil.

Ce petit garçon, qui était allé à l'école pour la première fois, était rentré chez lui. Son père lui demanda s'il était satisfait.

— C'est très bien, mais on y pose trop de questions, dit le gaillard. D'abord, ils m'ont demandé où tu étais né et je le leur ai dit. Ensuite, ils m'ont demandé où maman était née, je le leur ai dit aussi. Mais quand ils m'ont demandé où j'étais né, j'ai dû dire un mensonge.

— Pourquoi ? demanda son père.

— Je ne voulais pas dire que j'étais né dans une clinique pour femmes, ils m'auraient pris pour une petite fille.

Alors, je leur ai annoncé que j'étais né sur le terrain de football.

Publicité.

Mac Sporrans vient de se faire inscrire comme membre d'un club de golf. Le préposé lui fait remarquer que si son nom était inscrit sur les balles de golf, on les lui remettrait s'il les perdait.

— Bien, dit l'Écoissais. Inscrivez mon nom sur ces balles.

— Pourquoi ? demanda le nom.

— Pourquoi ? dit le nom aussi « médecin » ? C'est ma profession.

Le préposé obéit.

— Il y a encore un détail, continue le nouveau venu. Pourriez-vous ajouter : « consultations de 10 à 3 » ?

Histoire écossaise.

Mac Gregor a décidé de faire la paix avec son grand ennemi Mac Tavish et l'invite à prendre un verre au bar voisin :

LA PENSÉE GERMANIQUE

« Nous sommes destinés, écrit un des théoriciens de l'Allemagne nouvelle, à ne jamais laisser les autres pays en repos. » Même pour elle, ce repos, l'Allemagne est incapable de l'obtenir et de le vouvoir : elle ne le distingue pas de la mort. Tout réveil spirituel doit être une lutte, une délivrance, une conquête, une mission divine qu'elle reçoit, qui l'empêche vers un avenir infini, indéterminé et l'oblige à remettre sans cesse au creux d'âme de l'Allemagne contemporaine, que nul ne peut considérer sans un sentiment d'étonnement ou d'anxiété, nous invite à interroger la tradition de ses penseurs et de ses philosophes pour savoir s'il la prolonge ou la renie, s'il l'exalte ou s'il avilit les valeurs humaines les plus hautes, celles sur lesquelles les esprits les plus nobles et les plus purs de tous les pays paraissent s'être mis d'accord et qu'ils avaient toujours cherché à défendre contre les retours menaçants de l'instinct et de la barbarie.

Il est facile de découvrir, à travers les événements qui se sont déroulés entre la révolution socialiste et la révolution hitlérienne, les caractères essentiels de l'âme germanique : toujours insatisfaite, préférant le devenir à l'être, détournant les yeux du fini vers l'infini, audacieuse et confiante dans l'acte d'une volonté qui a besoin pour s'exercer de l'obstacle même qu'elle brise, penchée vers la nature dont elle écoute avec ivresse la voix et qu'elle entend pourtant transformer à son gré par les ressources de la technique, oublieuse du passé pour que rien ne limite son essor dans un avenir vide et illimité et fondant en même temps tout son orgueil sur l'héredité, avide de forcer le cours de la durée et de brûler les étapes du changement afin d'obtenir sans aucune maturation les effets les plus nouveaux et les plus grandioses, incapable à la fois de laisser à l'individu une vie qu'elle n'agrée pas et de s'agréger elle-même à aucune communauté des peuples, distinguant mal en elle entre le spirituel et le matériel, entre la race qui la supporte et l'idéal qu'elle sert, pleine d'admiration pour les civilisations les plus affinées de l'Angleterre, de la France et de l'Italie et se raidissant pour défendre contre elles tous les élan de la spontanéité instinctive, cherchant l'instrument de sa toute puissance dans l'unité d'un Etat qu'elle déborde toujours, poursuivant la domination de l'univers par la victoire militaire ou la victoire économique, et trouvant dans la double défaite qu'elle a subie une conscience plus intense de sa vocation unique et séparée de cet appel mystique qu'elle sent toujours renaitre au fond d'elle-même dès qu'elle rencontre la moindre expérience qui le contredit.

Si l'on cherche à embrasser dans un aperçu d'ensemble les traits les plus saillants de la pensée germanique ou à saisir chez ses plus illustres représentants son essence la plus profonde, on retrouve vite les sources de ce mouvement politique et religieux qui entraîne l'Allemagne contemporaine. Alors que la philosophie française cherche toujours à atteindre le moi individuel au point où il prend conscience de soi, où il mesure sa force et sa faiblesse, où il essaie d'établir avec les choses et les êtres des relations réfléchies, la philosophie allemande, loin de s'attacher à fonder l'existence de l'individu, cherche à le fuir et à le dépasser : car en face de lui-même l'individu n'éprouve que de l'inquiétude et de l'angoisse. Et pour les apaiser il faut qu'il se sente uni à l'absolu, qu'il trouve en lui la présence d'une force. Cette force peut porter des noms différents : nature ou

raison, liberté ou Dieu, race ou Etat, nous nous exposons à de graves mécomptes si nous voulons introduire entre ces mots des distinctions cartésiennes. L'essentiel, c'est de trouver dans l'âme l'action d'une puissance inconnue qui plane autour d'elle, « visible dans un invisible mystère ».

Aussi est-il vrai sans doute que la philosophie germanique incline dans le sens d'un panthéisme naturaliste, mais la nature est pour elle en même temps une pensée qui s'accomplit. C'est pourquoi elle ne répuge pas à parler de la raison, à condition que cette raison soit transcendante et infinie, au lieu d'être modératrice de l'imagination ou de l'activité comme dans la tradition française ; ni à parler de la liberté, à condition d'en faire le pouvoir monstrueux et incompréhensible de se poser elle-même en posant tout ce qui est ; ni même à parler du moi, à condition de lui retirer ses limites et de l'identifier avec la totalité du réel considérée comme subjectivité pure. De même, elle est incapable de penser la race sans donner une valeur suprême à la race même dont elle porte témoignage ; elle est incapable de poser l'Etat comme une autorité extérieure au juridique sans découvrir en lui une expression mystique de l'esprit du peuple et même une idée qui s'incarne et se réalise.

Il semble donc, puisqu'elle soumet naturellement l'individu à une inspiration venue de plus haut, que la pensée germanique était mieux faite qu'aucune autre pour apporter aux autres peuples un message universel. Il n'en a point été ainsi. C'est que les mots individuel et universel forment les deux termes d'un couple et se supposent au lieu de s'exclure. La conscience de chaque individu est le foyer à l'intérieur duquel s'élaborent les relations qui les unissent tous avec l'universel. Car l'universel doit être compris, accepté et voulu ; il ne peut être ni imposé ni subi. Autrement, il donne à l'individu une confiance démesurée dans tout ce qu'il peut penser ou faire dès qu'il obéit au souffle qui l'inspire. Les individus qui ne participent pas à une telle révélation ne sont plus que des obstacles qu'il faut briser, ou une matière dont on se sert. Dès lors, il n'est plus nécessaire d'acquiescer à cette expérience des choses, à la fois attentive et prudente, qui fait de chacune de nos actions une réponse à un appel qui semble nous être adressé. Nous n'avons plus avec les autres individus les relations réciproques où chacun donne et reçoit et ne cesse d'être pour l'autre à la fois un mystère et un enseignement. Il s'agit seulement de reconnaître autour de nous ceux qui entendent la même voix et forment avec nous le même peuple d'élus. Et si l'esprit et la nature ne font qu'un, on comprend aisément que les signes de l'élection spirituelle se découvrent dans le sang.

Ainsi recommence cette erreur séculaire contre laquelle chaque peuple doit se défendre, mais à laquelle il risque de s'abandonner en la fortifiant : c'est que la différence qui sépare avec les autres peuples est la marque d'une vocation unique et providentielle. Les Juifs et l'Islam ont eu tour à tour la même foi dans leur propre destin. Mais il n'y a pas d'erreur pour celui qui s'obstine en elle, qui ne doit à la fin le faire périr. En se retranchant en soi afin de maintenir la pureté de son propre idéal, on trahit toujours le règne de l'esprit. C'est parce que l'esprit est véritablement universel qu'en lui toutes les différences doivent trouver à s'affirmer, à s'employer, à s'accorder.

(A suivre).

Pierre BUGAT, Professeur de Philosophie.

— Que prends-tu pour célébrer notre nouvelle amitié ?

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

— Pour moi, ce sera un double whisky.

— Ça y est ! voilà que tu recommences déjà à me faire des misères !...

Chronique du Lot

LES OBSEQUES DE M. LIMES

Les obsèques du regretté M. Limes, conseiller général de Vayrac, ont été célébrées à Saint-Michel-de-Bannières le lendemain du jour où avait eu lieu un service funèbre à la cathédrale Saint-Etienne de Toulouse.

A Toulouse, comme à Saint-Michel-de-Bannières, on notait la présence de très nombreuses personnalités au milieu d'un immense cortège témoignant la haute estime dans laquelle le défunt était tenu et les profonds regrets qu'a causés sa disparition.

De nombreux discours d'adieu ont été prononcés. Ont successivement pris la parole : M. Sarrut, maire de Saint-Michel-de-Bannières, au nom du conseil municipal, des A.C. de la commune tout entière ; M. Albouys, ingénieur en chef du service vicinal du Lot, au nom de son administration ; M. le docteur Cambornac, conseiller général de Salviac, au nom de M. de Monzie, président, empêché et du conseil général ; M. Malvy, député, au nom des parlementaires du Lot ; M. le sous-préfet de Gourdon, au nom de l'administration préfectorale et du gouvernement ; M. Mazet, maire de Bétaille et conseiller d'arrondissement, au nom du conseil d'arrondissement et des nombreux amis du canton ; M. Neuville, de Vayrac, mutilé de guerre, percepteur à Figeac, au nom des mutilés et A.C. ; M. Triolet, maire de Vayrac, au nom de sa ville.

Celui de M. de Monzie, dont M. Cambornac donna lecture, produisit sur l'assemblée une profonde émotion. Le voici :

Discours de M. de Monzie

« Messieurs,

« Il y a des héros civils. Limes était de ceux-là. La souffrance n'avait aucune prise sur ce caractère exceptionnel d'homme. Je l'aimais avant son épreuve, mais l'admiration a exalté mon amitié, notre amitié. Car je parle au nom de l'unanimité des membres de l'Assemblée départementale pour qui la disparition de Limes constitue un deuil collectif et tout à la fois un motif d'affliction personnelle. Depuis 1919 il était notre collègue et notre guide. Si nous avons créé, développé, entretenu un réseau routier départemental qui défie les contestations électorales, c'est grâce à la compétence technique du conseiller général de Vayrac et grâce aussi au courage dont il s'armait à chaque crise budgétaire pour sauver son œuvre. Agent-voyer en chef de la Haute-Garonne, il avait la coquette idée de transporter dans le cadre du Lot tout le bénéfice de son expérience acquise dans un cadre plus vaste. L'étroite et confiante collaboration de Limes avec notre ingénieur en chef M. Albouys nous a permis de réaliser ce capital inappréciable que représente une vicinalité sans défaut ni défaillance.

« Une si utile activité exigeait la présence de Limes à chacune de nos sessions. C'est là que parut sa résolution stoïque. Sa vue tombait, l'une après l'autre, la maladie exigeait l'amputation de ses jambes, il ne pouvait plus circuler qu'accompagné, surveillé dans sa marche. Cependant il venait parmi nous, s'asseyait à sa même place et quand la force lui manquait pour dénouer un dossier, son avis dominait ou dirigeait le débat. Ce 20 octobre dernier il vient encore, essayant de sourire en comparant nos deux paires de béquilles. Pour oublier son mal, il s'intéressait à celui d'autrui. Quand j'ai regagné le Haut-Queyrec, ce 14 juillet au soir, il était sur le quai de la gare de St-Denis-près-Martel pour me souhaiter la bienvenue chez nous, dans ce cher pays qu'il chérissait d'une tendresse discrète, mais fidèle. Quelques mois avant l'épreuve que je devais subir et qui devait nous apparenter davantage, j'avais été reçu par lui dans cette maison de St-Michel-de-Bannières, qu'il se plaisait à transformer, à embellir pour un doucement de vie à laquelle il savait qu'il ne participerait point, au cours de la visite et, dans un tête-à-tête momentané, il me dit de sa très douce voix qu'il chantait le meilleur accent de notre province : « Monzie, voyez-vous, il faut toujours bâtir, sans se soucier de qui occupera la bâtisse neuve de nos espoirs. » Telle était la noblesse de ses pensées, la qualité de son âme. Son regard ne mentait point : il traduisait cette intelligence lucide, cette claire volonté, ce cœur pur qui composaient le personnage de Limes, notre ami. Nos regrets dépasseront la durée des chagrins qu'une assemblée peut ressentir à la perte de l'un des meilleurs parmi les siens. Pour ma part, je me sens diminué par cette mort, privé d'un conseil et d'un soutien, mais plus encore privé de cette belle exemplarité qu'offrait, que m'offrait un labeur victorieux du mal. A vous, Mme Limes, à vous sa fille, qui fûtes sa fière joie, j'apporte le triste hommage d'une peine associée à votre douleur. »

Nous prions la famille de M. Limes de vouloir bien trouver ici l'expression renouvelée de nos bien sincères condoléances.

ELECTION AU CONSEIL GENERAL

Par arrêté préfectoral, les électeurs du canton de St-Géry sont convoqués le dimanche 28 novembre 1937, à l'effet de procéder à l'élection d'un conseiller général, en remplacement de M. le professeur Bénéch, démissionnaire.

Rappelons que M. René Besse, député du Lot, a posé sa candidature à cette élection.

Haute distinction

Nous sommes heureux d'annoncer que, dans sa dernière réunion, le Comité National de défense contre la tuberculose vient de décerner la médaille d'honneur de vermeil à M. le professeur Bénéch, professeur agrégé de médecine de Bordeaux, président du Comité d'hygiène sociale du Lot, pour le zèle et l'activité qu'il a déployés depuis plus de 20 ans dans la lutte contre la tuberculose dans le Lot.

C'est la plus haute récompense décernée par le Comité national de défense contre la tuberculose.

Nous adressons à M. le professeur Bénéch nos bien sincères félicitations.

Affectations

Le chef de bataillon Joret, de l'Etat-major particulier ; le capitaine Roncal, attaché de Madagascar ; l'adjudant Dupuy, attaché de Madagascar ; le sergent-chef Bocquillon, attaché de Chine, sont affectés au 10^e tirailleurs sénégalais.

Enseignement secondaire

Notre compatriote M. Bouchiet, licencié ès-lettres, est nommé professeur de lettres au collège de Vic-Bigorre (Htes-Pyrénées).

Compatriotes

Notre excellent compatriote, M. Gabriel Labrousse, vient d'être reçu au certificat d'étude supérieure de philologie espagnole à la Faculté des lettres de Poitiers. Félicitations.

Election d'un maire

M. Gratijs Joseph a été élu maire de la commune de Flaujac-Gare, en remplacement de M. Merle Henri, démissionnaire.

Monuments historiques

La Commission de classement des Monuments historiques a pris les décisions suivantes relatives à des monuments historiques du Lot.

Cienrac. — Le moulin à vent du château de Cienrac (Lot) a été classé par arrêté du 17 février 1937.

Marcihac. — En vue de faire disparaître la construction qui défigure l'enclos de l'ancienne abbaye de Marcihac (Lot), la Commission a écrit un avis favorable à l'expropriation, pour cause d'utilité publique, du terrain qui s'étend au long de la façade nord de l'église.

Carennac. — Estimant qu'il y aurait le plus grand intérêt à conserver le site archéologique de Carennac (Lot), la Commission s'est prononcée pour le classement des façades et toitures du château, des remparts subsistants à l'est, de la porte monumentale de l'abbaye à l'ouest et de la maison contigue à celle-ci.

L'émission de la 12^e tranche de la Loterie Nationale

Le secrétaire général de la Loterie Nationale annonce que l'émission de la 12^e tranche 1937 a eu lieu le lundi 15 novembre.

Cette tranche, identique aux précédentes, sera limitée comme elles à 1.500.000 billets et comportera 183.840 lots, dont 649 de consolation.

Chasse à la perdrix

La chasse de la perdrix est close depuis le lundi 15 novembre.

Avis de Concours

pour l'emploi de Commis titulaire des Directions départementales.

Un concours d'admission à l'emploi de Commis titulaire des Directions départementales des Contributions directes sera ouvert dans le courant du mois de février 1938. Le nombre des candidats à admettre est fixé à vingt au maximum.

Conditions d'admission. — Les candidats doivent être âgés de plus de 18 ans et de moins de 30 ans au 1^{er} janvier 1938 ; ils doivent jouir de la qualité de Français et être reconnus aptes au service des bureaux à la suite d'un examen médical effectué par un médecin assermenté. Aucun diplôme n'est exigé.

Le registre d'inscription des candidatures sera clos le 31 décembre prochain.

Les candidats admis reçoivent, dès leur installation, un traitement annuel de 10.500 fr. ainsi que les diverses indemnités (résidence, charges de famille), allouées à tous les fonctionnaires de l'Etat.

Auto contre auto

Dans la côte de Bouriane, sur la route de St-Germain à Cahors, une auto conduite par M. Delpoy est entrée en collision avec l'auto de M. Buffet, de St-Germain. Pas d'accidents de personnes, mais les deux autos ont subi des dégâts matériels assez importants.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 25 au 30 octobre 1937, a été la suivante : Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 1 femme, Interlocaux : 2 hommes.

En extra : 1 homme. Demandes d'emplois non satisfaites : 9 hommes, 3 femmes. Offres d'emplois non satisfaites : 1 homme.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 9 hommes, 1 femme. »

LE 11 NOVEMBRE CADURCIEN A PARIS

A l'issue du défilé de la victoire tous les drapeaux de tous les régiments de France ont été remis selon l'usage aux invalides. Le drapeau du 7^e régiment de Cahors était porté par le capitaine de réserve Charles Garrigues qui lui avait rendu les honneurs en 1890 alors qu'il faisait partie du peloton des caporaux au 7^e régiment de Cahors.

Les Cadurciens seront heureux d'apprendre que c'est un ancien du 7^e qui porta son glorieux drapeau jeudi dernier, 11 novembre.

CHEZ LES PLANTEURS DE TABACS

Voici les résultats définitifs de l'élection des membres de la commission paritaire dans les trois départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de l'Aveyron :

M. Couderc, de St-Géry (Lot), est élu titulaire avec un total de 11.691 voix, dont 4.406 pour le Lot, 7.182 pour le Lot-et-Garonne et 103 pour l'Aveyron.

Sont élus suppléants :

M. Delbos, à Aiguillon (Lot-et-Garonne), par 11.534 voix, dont 4.409 pour le Lot, 7.022 pour le Lot-et-Garonne et 103 pour l'Aveyron.

M. Dubourg, au Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne), par 11.305 voix, dont 4.395 pour le Lot, 6.801 pour le Lot-et-Garonne et 103 pour l'Aveyron.

La Commission d'études s'est réunie au ministère des Finances, à Paris, mardi 16 novembre.

La Fédération des planteurs du Lot était représentée au sein de cette commission par M. Delmas, secrétaire général de la Confédération générale des Planteurs et Couderc, président de la Fédération interdépartementale.

LES TRUFFES

Petit apport de truffes à la foire de samedi, à Cahors. Elles ont été vendues de 40 à 45 francs le kilo.

Naturalisations

Sont naturalisés Français : Auguste-Rodolphe Branco, manoeuvre, né le 29 novembre 1896 à Rebordaihos, commune de Braganca (Portugal), demeurant à Laval-de-Cère (Lot).

Crivellaro Vittorio, métayer, né le 7 février 1892, à Lozzo-Astestino (Italie), ayant 4 enfants mineurs et sa femme Ruzza Emilia, née le 18 avril 1896, à Lozzo-Astestino (Italie), demeurant à Bagat (Lot).

Acte de vandalisme

M. Adolphe Girma, maçon à Naudillac, ayant remis son camion sous le hangar d'une maison inhabitée appartenant à M. Capelle, maire de Cours et la désagréable surprise de constater que les quatre pneus du véhicule étaient taillés à coups d'un instrument tranchant.

M. Girma a porté plainte à la gendarmerie de St-Géry qui a ouvert une enquête.

Accident

M. Jean Cantarel, propriétaire à Thédirac, sortait de sa demeure, lorsque, par suite d'un faux mouvement, il tomba. Dans la chute, il s'est fracturé la jambe droite.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes descendez à l'hôtel MALHER 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli) Métro : Saint-Paul PARIS (5^e)

TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES À UN LIT de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC Téléphone 60-92 (origine du Lot) Propriétaire ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le Journal du Lot

EDEN

MARDI, MERCREDI, JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (à 20 heures 45) DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

Le film dont tout le monde parle et que chacun attend



BIENTOT Charles BOYER et Mariène DIETRICH

Le Jardin d'Allah film entièrement en couleurs

CAHORS

Conférences du Cercle Gambetta

Dimanche dernier, 7 novembre, le Cercle Gambetta a repris la série mensuelle de ses conférences, si brillamment inaugurées la saison passée par M. l'inspecteur d'Académie, M. E. Grangé et M. Gait, professeur au lycée.

M. Irague qui a fait cette première causerie a pris pour thème général : La Chimie et la Civilisation.

Il a montré dans un rapide raccourci comment l'homme avait pu par son intelligence dompter et asservir la nature et ses forces, tandis que les animaux ne pouvaient que se plier à ses exigences.

La combustion du bois et du charbon, réaction chimique des plus faciles, lui a donné la chaleur et la lumière.

La réduction par le charbon des minerais d'étain et de cuivre lui a donné l'infinie variété des bronzes, qui, selon la richesse en étain, lui ont fourni des alliages tenaces et ductiles, ou durs, cassants et sonores, et dont la couleur variait du rose au jaune d'or et au blanc des miroirs.

Le plomb obtenu par la même réduction lui a permis en plus d'obtenir de la litharge, du minium, de la cendre employées en peinture.

Enfin, il a pu, par la haute température de 1.400°, réduire l'oxyde de fer et obtenir le fer métallique, réaction qui a ouvert l'ère moderne.

Parallèlement à cette progression, qui lui donnait des armes, des outils et des ustensiles, l'homme modifiait sa nourriture ; au lieu de manger les graines, les racines et la viande crues, il les mangeait cuites, rendant ainsi leur digestion plus facile et leur assimilation plus complète.

En particulier, le pain, ou mieux le blé cuit, qui constituait la majeure partie de son alimentation fut l'objet de ses soins. L'usage du levain était connu des Egyptiens, auxquels les Juifs et les Grecs empruntèrent. Les Romains le furent des Grecs.

Actuellement, la question du pain est posée et étudiée par l'Académie de Médecine.

La consommation diminue, de 670 gr. par jour et par personne en 1914, elle est tombée en France à 400 gr. en 1933, tandis que la production du blé était, dans le monde, de 525 millions de quintaux en 1893 et de 1.200 millions en 1933.

On peut expliquer cette désaffection par l'augmentation du bien-être général, mais elle semble due surtout à la mauvaise qualité du pain dont les causes sont :

1° D'abord le cultivateur, fortement encouragé dans cette voie, a surtout semé des espèces à grand rendement, riches en amidon, pauvres en gluten.

2° La mouture par les cylindres donne une farine presque uniquement composée d'amidon, d'où le germe, les vitamines et le gluten sont soigneusement exclus ; mais elle est très blanche et donne du pain blanc, tandis que la farine complète des anciennes meules donne une farine brune et du pain bis.

3° Le remplacement du vieux levain à action lente mais complète par la levure de bière ou de malt additionnée d'un peu de sucre. Elle dégage immédiatement du gaz carbonique et de l'alcool, la pâte lève, mais l'amidon, les sucres et le gluten restent inaltérés et l'absence de ferment lactique favorise les fermentations mauvaises.

4° Enfin, la cuisson aux fours à mazout, qui donne il est vrai une plus grande commodité de chauffe et une petite économie, présente de graves inconvénients. La température du four chauffé au bois ne dépasse guère 450°, tandis que celle du chalumeau atteint 1.400°, la voûte du four se désagrège et les réparations auront vite fait de dévorer la petite économie. Mais ce qui est plus grave c'est que sous cette température, le pain est « saisi », la croûte se forme rapidement et la mie n'est ni cuite, ni désaérée ; elle renferme 40 0/0 d'eau, tandis qu'elle ne devrait en renfermer que 30 0/0 au maximum. Les sucres sont plutôt brûlés que caramélisés et l'amidon n'est pas transformé en dextrines.

Le pain n'a plus sa bonne odeur et sa saveur agréable, sa digestion est pénible, sa consommation est défendue par le médecin dès que la muqueuse gastrique est lésée par une cause quelconque, si bien que M. le professeur Labbé a pu proclamer à l'Académie : « que l'interdiction du mazout était une nécessité. »

Enfin l'introduction de la Chimie dans la pratique de la panification, a amené une sous-consommation ce qui ne fait l'affaire ni du cultivateur, ni du boulanger et encore moins celle du consommateur.

Foire du 13 novembre 1937

La foire de samedi 13 novembre, à Cahors, a été assez importante. Voici les cours pratiqués.

Poules, 5 fr. 50 ; poulets, 6 fr. ; pintades, 7 fr. ; dindons, 4 fr. ; lapins, 3 fr. 50 la livre ; pigeons, de 8 à 12 fr. la paire ; œufs, 9 fr. la douzaine.

Marché : maïs, de 90 à 100 fr. les 80 kilos ; avoine, de 60 à 70 fr. les 50 kilos ; pommes de terre, de 40 à 45 fr. les 50 kilos ; noix, de 100 à 115 fr. l'hectolitre ; canards gras, de 8 à 8 fr. 50 ; oies grasses, de 7 fr. 50 à 8 fr. la livre.

PALAIS des FÊTES

MARDI 16, MERCREDI 17, JEUDI 18 SAMEDI 20, DIMANCHE 21 (à 21 heures) DIMANCHE (matinée)

Jules BERRY, René SAINT-CYR

Les Loups entre eux (Cœur du 2^e Bureau)

Les aventures du capitaine Benoit, du commissaire Raucourt et de Mlle Nicole Servigne, d'après le roman de Charles-Robert DUMAS.

EN COMPLEMENT :

Attends-moi, je reviens (un sketch d'Yves MIRANDE)

LYCÉE GAMBETTA

Par une décision ministérielle récente, M. Maurice Gait, ancien élève de l'École Normale Supérieure, professeur agrégé de Philosophie au Lycée Gambetta, vient d'être nommé au Lycée Thiers à Marseille. Le bel avancement de ce jeune et distingué professeur a donné lieu à une chaude manifestation de sympathie de la part de ses collègues, au cours de laquelle M. le Proviseur Yviquel prononça une allocution éloquent et pleine de cœur. Le départ de M. Gait est pareillement regretté de ses élèves ainsi que des amis qu'il avait su se faire à Cahors, par sa séduisante bonhomie, sa haute culture et cette élévation élégante et discrète qui était la marque même de son esprit.

CONFÉRENCE AVEC PROJECTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES DE Mme LE DOCTEUR MONTEUIL-STRANS.

Le public cadurcien connaît Mme le docteur Monteuil-Straus, présidente du Comité d'Education féminine de la Société française de prophylaxie sanitaire et morale, qui en février 1934, fit à Cahors, au Palais des Fêtes, avec autorité et tact, une causerie des plus intéressantes et des mieux écoutées sur l'éducation sexuelle.

Mme le docteur Monteuil-Straus revient dans notre ville pour nous parler de « la maternité et du péril vénérien ».

Cette conférence avec projections cinématographiques, organisée par la section cadurcienne de l'Union française pour le suffrage des femmes, aura lieu au Palais des fêtes, le lundi 22 novembre, à 20 h. 30.

Elle sera gratuite, ouverte à tous ceux qu'intéressent les questions sanitaires et morales. Toutefois, pour parler aux frais de location de la salle, il sera perçu à l'entrée une petite cotisation de 1 franc.

Nous sommes persuadés qu'un public attentif et sympathique se groupera autour de la conférencière.

Prélèvements de lait

M. Caussé, commissaire de police, a procédé à des prélèvements de lait. Les échantillons ont été envoyés au laboratoire de Toulouse aux fins d'analyse.

Ramenez les cheminées !

M. le Commissaire de police rappelle que, aux termes de l'article 471, paragraphe 1, du Code pénal, les cheminées doivent être entretenues et ramonnées. Chaque fois qu'il sera appelé à constater un feu de cheminée, M. le Commissaire de police exigera l'état justificatif d'un ramonage récent.

Procès-verbal sera dressé à la personne responsable au cas d'insubordination des prescriptions édictées.

En labourent

MM. Beauvau, propriétaires à Trébaix (commune de Villesécluse) étaient occupés aux travaux de labour, lorsque le sol échauffé, brusquement, sous le poids de l'attelage et l'un des deux bœufs s'enfonça dans une excavation de 5 mètres environ.

Il fallut hisser la pauvre bête à l'aide d'un palan, mais, en raison de ses blessures, elle fut abattue peu après.

Arrestation de voleurs

A la suite de l'enquête ouverte au sujet du vol de 10.000 francs commis au préjudice de Mme Eulalie Lescur, employée au café Roche à St-Géry, la gendarmerie a procédé à l'arrestation du nommé Pierre Costa, 24 ans, ouvrier carrier à St-Céré, sujet italien.

Costa est inculqué de complicité de vol et de recel avec la femme Conti, arrêtée également sous l'inculpation de manoeuvres abortives. Costa a été écroué à la prison de Cahors.

Arrestation

La gendarmerie de Payrac a procédé à l'arrestation du nommé Augustin Concasty, 44 ans, sous l'inculpation de mendicité, de vagabondage et de défaut de carnet anthropométrique. Concasty a été conduit et écroué à la prison de Cahors.

En arrachant un noyer

M. Maury, propriétaire à Pouch (commune de Rignac) avait vendu un noyer qui se trouvait près de la propriété de Mme Brander.

Lors de l'arrachage de ce noyer, les précautions suffisantes ne furent pas prises et l'arbre s'abattit sur le mur de la propriété de Mme Brandes et le démolit sur une certaine longueur.

La moto dérapa

Dimanche, M. Lacarrière se rendait en moto à la fête votive de Saint-Martin-Labouval, lorsque près du bourg, la moto dérapa. M. Lacarrière tomba sur le sol et reçut de fortes contusions. La moto a été très endommagée.

Plainte

M. Léon Lespinasse, propriétaire à Pont-Vayssière, commune de St-Cirq-Madelon, a porté plainte à la gendarmerie pour vol de pommes. Une enquête est ouverte.

Trouvailles

Il a été trouvé une carte d'identité P.-O. par Mlle Fialbar, un imperméable en cuir par Mme Gaillard ; un portefeuille par M. Estival ; une montre de dame par Mme Granereau ; un billet de banque par M. Cazalères ; un sac à main de dame, par Mlle Lamouroux ; un sac de dame, par M. Blanc ; une boîte à manivelle par M. Valladeau ; une boîte à manivelle par M. Larrivé ; une manivelle d'auto par M. Delcros ; un sac à main de fillette par Mlle Courtet ; un portefeuille par M. Carrière ; un sac à ouvrage par M. Garrigou ; un billet de banque par M. Borie ; un billet de la loterie par M. Sadoul.

Caisse d'Epargne de Cahors

Le Conseil d'administration de cet établissement a le plaisir d'informer les intéressés que c'est le jeudi 18 novembre de 9 heures à 12 heures et de 14 à 18 heures, qu'il sera procédé à la Mairie à la distribution des effets offerts par la caisse d'épargne.

Les bénéficiaires ont été prévenus et ont reçu un bon qu'ils devront remettre aux personnes qui procéderont à cette distribution qui ne se fera que ce jour-là et aux heures indiquées.

Service des eaux

Au début de la saison froide, il est rappelé aux abonnés du Service des Eaux que pour éviter de voir détériorer leur compteur par la gelée ils doivent l'entourer de chiffons, de copeaux, de sciure de bois ou de la paille.

Accident en gare de Cahors

M. Carrier, mécanicien du P.-O. à Brive, étant en gare de Cahors, procédait à la visite de sa machine, lorsqu'il fut aveuglé par un jet de vapeur et tomba dans la fosse, au-dessus de laquelle se trouvait arrêtée la machine.

Dans la chute, M. Carrier a été assez sérieusement contusionné à la jambe gauche. Il a reçu aussitôt les soins que nécessitait son état. Tous nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Obsèques

Vendredi ont été célébrées les obsèques de M. Anguier, ancien concierge de la Banque de France, adjudant d'infanterie coloniale en retraite, décoré de la Médaille militaire, La 80 section des Médailles Militaires de Cahors, drapés en tête, cravate de deuil, assistait aux obsèques de son trésorier.

Au cimetière, M. Bénard, vice-président, en l'absence du président empêché, a prononcé un discours où il a fait du regretté défunt un éloge ému et émouvant.

Nous présentons à sa famille nos bien vives condoléances.

Vol d'outillage agricole

M. Génot, forgeron à Gorses, avait acheté le 4 novembre, une charrue à Mme Laborie, de Latronquière. Il alla la prendre deux jours plus tard, mais il constata que les socs avaient été enlevés.

Il l'emporta chez lui et la déposa devant son atelier. Dans la nuit de dimanche à lundi, les deux roues de la charrue furent enlevées.

M. Génot a porté plainte à la gendarmerie.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Coups et violences. — Le tribunal rend son jugement dans l'affaire de coups et violences qui eut lieu entre les nommés Anicet Pariel et Germain Combalbert, de Castelnau-Montastruc. Pariel est relaxé et Combalbert est condamné à 50 francs d'amende et aux dépens.

Affaire Masson-Augé. — Masson et Augé poursuivis pour coups réciproques sont condamnés à 3 journées de travail et aux dépens.

Collision de voitures. — Le tribunal met en délibéré l'affaire de collision qui eut lieu entre l'auto conduite par M. Teil et la voiture hippomobile de M. Boiss

Dernière heure

Records d'altitude d'hydravion

De Rome. — Les records internationaux d'altitude pour hydravions avec charges de 1.000 kilos et de 500 kilos viennent d'être battus par les aviateurs italiens Stepani et Di Mauro, qui se sont élevés à 10.388 mètres.

Voyage de M. Yvon Delbos en Europe Centrale

De Paris. — M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, quittera Paris le 3 décembre, à destination de Varsovie. Il se rendra ensuite à Cracovie où il passera une journée. M. Delbos ira, ensuite à Bucarest, à Belgrade, à Prague. Son voyage durera jusqu'au 19 décembre.

En Turquie

De Stamboul. — 58 rebelles Kurdes de la région de Dersin, ont comparu devant le tribunal d'Ankara. Onze ont été condamnés à mort. Sept ont été exécutés.

Grève de la Caisse d'assurances sociales de Bordeaux

De Bordeaux. — Le personnel de la primaire d'assurances sociales 900 (capitalisation), à Bordeaux, s'est mis en grève, depuis vendredi dernier, et occupe les locaux. Le Conseil d'administration de ladite Caisse a assigné le Comité de grève devant le président du tribunal civil qui a ordonné l'évacuation immédiate des locaux. Les grévistes refusent de les abandonner.

Une auto s'écrase contre un arbre

De Grenoble. — Près d'Ambérieu (Ain), à la suite d'un dérapage, une automobile conduite par M. Duchassin, commerçant à Lagnieu (Ain), s'est jetée contre un arbre. Trois des occupants ont été tués : Mme Duchassin, 37 ans et les époux Ganon, tous deux âgés de 33 ans.

REMERCIEMENTS

Madame H. AUGUE ; Mademoiselle J. AUGUE, tous les parents et alliés adressent leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de si profondes marques de sympathie dans le deuil si cruel qui vient de les frapper.

La messe de neuvaire sera célébrée le mercredi 17 novembre, à 8 heures, en l'Eglise Cathédrale.

Rhumatisants soulagés assurez vos positions !

Quand vous souffrez rhumatismales, goutte, sciaticque, maux de reins, seront apaisés par l'emploi du Gandol poursuivez votre traitement pour conserver le bien-être à votre organisme. Le Gandol après avoir dissous et chassé l'acide urique, empêche ce poison de se reformer dans l'organisme. Le Gandol est le dépuratif décongestionnant des arthritiques, et vous vous félicitez de son emploi. La cure de dix jours de cachets de Gandol coûte 13 fr. 75. Ttes Pharmacies et Pharmacie Orliac à Cahors.

GARDE D'ENFANTS, Ménage sans enfant cherche nourrissons. S'adresser au Bureau du Journal.

LE CHEMIN DE FER A VOTRE PORTE



TRANSPORTS A DOMICILE

Sur demande de l'expédition ou du destinataire le chemin de fer prend ou livre à domicile dans la localité de Cahors, les Colis Postaux et les marchandises de Grande et Petite Vitesse.

Pour tous renseignements s'adresser à la gare de Cahors ou à M. Artigales, 101, boulevard Gambetta, Télé. 0-47 à Cahors.

99 FEMMES sur 100

Souffrent des Nerfs, de l'Estomac ou de Maladies intérieures. Chez la Femme, en effet, la circulation du sang joue un rôle capital, et quand, pour une raison quelconque, le sang n'a plus son cours normal, tout l'organisme se détraque, et il en découle de nombreux maux et parfois des maladies graves. C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander à toutes les Femmes de faire une cure avec la

La JOUVENCE de l'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Le flacon (Liquide ou Pilules) 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et un rouge à la signature.

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

RENSEIGNEMENTS

Création d'un cadre de spécialistes dans l'armée

Le Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre attire l'attention des jeunes gens et des réservistes désireux d'embrasser la carrière militaire, sur les dispositions de la loi du 19 juillet 1937, qui réorganise le cadre des spécialistes de l'Armée de terre, et accorde à ce personnel un certain nombre d'avantages nouveaux et intéressants. Les spécialistes seront chargés, dans les corps de troupe des différentes armes, de l'entretien et de la mise en œuvre des matériels techniques modernes (chars de combat, auto-mitrailleuses, matériel automobile, appareils de transmission par fil et sans fil, appareils électro-mécaniques, matériels d'armement...)

Tandis que sous la réglementation antérieure, les spécialistes ne pouvaient pas être nommés sous-officiers dans leur emploi, ils pourront désormais accéder à tous les grades de sous-officier sans quitter leur spécialité. Ils percevront en plus de la solde et des différentes allocations de leur grade, une prime mensuelle ou journalière suivant que les intéressés sont à solde mensuelle ou journalière et dont le montant s'échelonne : pour les militaires à solde mensuelle de 165 à 330 fr. par mois et pour les militaires à solde journalière de 3 à 3 fr. par jour.

Les candidats à l'admission dans ce cadre devront se lier au service militaire, en qualité d'élèves spécialistes, par un contrat spécial d'engagement (3 ans au moins) ou de rengagement (2 ans au moins) après leur incorporation. Ils suivront un cours de formation d'une durée de six mois environ, à l'issue duquel, s'ils sont reconnus aptes, ils seront admis avec le grade de caporal dans le cadre des spécialistes. Certains d'entre eux, titulaires de diplômes scientifiques déterminés, pourront être nommés directement sergents ou maréchaux-logis.

Toutes ces dispositions permettent aux jeunes gens, ayant des aptitudes pour les différentes branches techniques, de mettre à profit leurs connaissances pour faire, dans l'armée, une carrière, particulièrement intéressante.

LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Aux sources de l'émotion La Grèce ancienne et contemporaine

par Jacques RENNES

L'auteur a fait trois fois le voyage de Grèce. Il en a rapporté tout autre chose que les impressions habituelles du touriste. Une sensibilité et un don d'évocation très personnels lui permettent de transporter les lecteurs aux lieux qu'il a parcourus lui-même, et de leur en faire goûter le charme de telle sorte que l'enferme les prend d'y aller à leur tour. C'est que là où il passe, il exerce sur les paysages, sur les choses présentes, sur l'histoire et la philosophie des vues qu'un helléniste éprouvé a qualifiées de justes et pénétrantes ; et qu'il en fait bénéficier son lecteur en même temps. La Grèce est une source intarissable d'émotions, « cette fraîcheur qui doit passer dans notre cœur pour que nous nous sentions vivre et que la vie vaille d'être parcourue ». — G.G.

(Un volume grand in-8° raisin, avec 18 planches hors-texte d'après des photographies originales, 13 francs. Chez l'auteur, M. Jacques Rennes, 29, rue Mademoiselle, à Versailles.

Un homme et des bêtes

Au pays des Castors

traduit de l'anglais

par Jeanne Roche-Mazon

Ceci est, avant tout, une histoire d'animaux. C'est aussi l'histoire de deux êtres humains, et de leur lutte pour s'arracher au chaos dans lequel la crise du marché des fourrures et la suppression de l'ancien système de propriété sur les terrains de chasse ont plongé le peuple blanc, durant les vingt dernières années.

Après avoir vu leurs moyens d'existence détruits par le feu et par l'invasion, en véritables hordes de trafiquants de fourrures au rabais, un homme et une femme, nouvellement mariés et sans espoir d'avenir, durent abandonner le pays de leur enfance. Ils emportèrent avec eux tout ce qui leur restait de l'héritage autrui si riche de leur peuple : un équipement de trappeurs et deux petits animaux qu'ils aimaient. Leur attachement pour eux les créatures qui représentaient pour eux l'âme même du passé perdu, devint par hasard leur salut. — G. G.

(Un fort volume de 336 pages in-16 Jésus, illustré de 60 photographies, tirées en héliogravure, 24 fr. Boivin et Cie, éditeurs, 5, rue Palatine, Paris, 6°).

LES ANIMAUX

par J.-B. CAVAILLES

Voici un livre qui doit intéresser ceux qui connaissent les animaux, qui les aiment parce qu'ils les connaissent et qui les protègent parce qu'ils les aiment. Depuis leurs aptitudes physiques jusqu'à leur intelligence et à leur sensibilité, tout y est exposé et analysé avec une compétence et une sûreté du plus haut intérêt. La Société Protectrice des Animaux et l'Œuvre en tous points remarquable de la célèbre Protégée, Mme Camille Du Gast, sont également l'objet, dans cet ouvrage, d'une étude complète et qui ne manquera pas d'éveiller une vive curiosité dans l'esprit du lecteur.

Sans insister davantage, nous ajoutons, toutefois, que M. J.-B. Cavailles s'est vu attribuer pour son livre le prix Cléry (1936), la plus haute récompense accordée par la Société Protectrice des animaux. — G. G.

1 volume de 8 cour., 102 pages... 12 fr. Eugène Figuière, éditeur, 166, boulevard Montparnasse, Paris, 14°.

défendre les couleurs de l'Union Bouliste Gourdonnaise jusqu'à la finale et ne succomba que devant l'ardeur de la sympathique doublette Patella-Bouscasse, de l'Amicale Boule de Dégagnac.

Accident de la route. — Mme Crozat, habitant Cahors, qui se rendait à la gare accompagnée de son mari, a été renversée par l'automobile conduite par M. Taupiac, avoué à Gourdon. Après un pansement à la pharmacie Dardenne, la victime de ce malencontreux accident, a été conduite au domicile de son beau-frère, M. Cambus, le sympathique commis de la perception de notre ville.

Nous espérons que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses et nous adressons à Mme Crozat nos vœux de rapide guérison.

Malade ou simulateur ? — Le 8 novembre courant, un homme, âgé de 25 à 30 ans, a été découvert à Loupiac, canton de Payrac (Lot). Cet individu, qui paraît être un simulateur ou un malade, ne parle pas. Sans pièce d'identité on ignore son état civil. Il a été dirigé sur l'hôpital de notre ville où il est en observation. Il prend la nourriture qu'on lui présente.

Voici son signalement : Taille 1 m. 70, cheveux châtain foncé très longs, porte la barbe d'une dizaine de jours, teint mat, vêtu d'un pantalon de velours noir à cotes très usagé, veston noir en coutil, sans chemise, porte un pull-over léger laine, fait à la main, coiffé d'un béret, chaussé de galoches en caoutchouc et de bas de laine marron (la pointe du pied gris) tricotés à la main.

On est prié de donner tous renseignements à la gendarmerie de Gourdon ou à l'économat de l'hôpital de cette ville, en vue de l'identification de cet individu.

Les épaves de la rue. — Objets trouvés : un sac à main, contenant une chaîne de montre, par M. Delmas, rue de Labastidette ; une clé, par M. Hébrard, rue Farinier ; une clé, par M. Prunier, entrepreneur de transport à Le Vigan ; un trousseau de trois clés de cadenas, par M. Hébrard, laitier aux Herminissins ; un gant en cuir, par M. Bruno, allées de la République ; un tournevis, par M. Tapis, couvreur, rue Sourdes ; un paquet de bas en laine, par (anonyme).

Objets perdus : un mouton, par M. Cabanel, à Salviac ; un portefeuille contenant diverses pièces d'identité, par M. Mamoul, ouvrier boulanger, rue du Cardinal Farinier ; une bague d'une certaine valeur, par M. Jauvion, à Pech-Rigal.

Labastide-Murat

Hymène. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Georges Delpon, propriétaire à Cénac (commune de Labastide-Murat) avec Mlle Marguerite Mejezacs, domiciliée à Pélissier.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Caniac

Foire. — Notre foire se tiendra le vendredi 19 novembre. On sait qu'à cette foire, chaque année, se rendent de nombreux visiteurs. Il en sera de même, cette année.

Salviac

Les bornes-fontaines. — Les bornes-fontaines sont promises à leur destination et font l'objet de la curiosité des habitants ; leur emplacement a été désigné et au début de l'année selon toute vraisemblance elles seront placées à demeure. Les habitants de la périphérie et du haut quartier de la ville n'auront plus grand chemin à faire pour s'approvisionner en eau potable.

Notre petite cité se modernise assurément, mais la dépopulation reste cependant toujours angoissante.

L'anniversaire de l'armistice. — Selon l'habitude l'anniversaire de l'armistice est célébré en notre cité le dimanche qui suit le 11 novembre. Le cortège avait initié cette année un nombreux public : il était formé par le conseil municipal, de M. le Maire, de ses adjoints, de la Société de Secours Mutuels, des Anciens Combattants et mutilés, de la fanfare de la clique « Le Réveil Salviacois », de la Société sportive, des enfants de nos écoles, de la gendarmerie, des fonctionnaires ; en un mot la ville entière défila devant le monument. « La Clique » fit entendre la sonnerie « Aux Champs » et La Marseillaise et M. le Docteur Cambornac sut dire des paroles éloquentes qui allaient aux cœurs de tous les assistants.

La cérémonie était particulièrement belle cette année, nous adressons à notre société de musique nos félicitations pour sa première sortie. En cette journée de fidèle commémoration la fête du Souvenir a été célébrée avec beaucoup de gravité et de dignité.

Souillac

Nomination. — Nous apprenons la nomination de M. Albert Bonnet, Ingénieur des Arts et Métiers, Président de l'Association des Anciens Elèves des Ecoles laïques de Souillac, au titre d'Inspecteur départemental de l'Enseignement Technique. Nos sincères félicitations.

Carennac

Bonne chasse. — Au cours de parties de chasse, M. Fouché a abattu 2 gros milans et un faucon. Félicitations.

l'avions fait prévoir précédemment dans ce journal.

La délibération a été affichée à la porte de la mairie. Nous applaudissons de tout cœur à la bienveillance de M. le Maire et nous le félicitons de rompre avec les errements du passé.

Un décès. — C'est avec beaucoup de peine que les habitants de Saux ont appris de décès, bien prématuré, hélas ! du fils de M. Roquetfort, négociant à Montaigne-Quercy. Ce jeune homme a été emporté par une implacable maladie. Bien connu de tous les habitants de notre plateau, il emporta dans la tombe l'estime de tous. Il laisse une jeune veuve avec une fillette.

A cette dernière et à ses parents, nous leur adressons nos condoléances émues.

Grézels

Nécrologie. — Lundi matin, à 10 heures, ont eu lieu dans le petit cimetière de St-Jean de Grézels les obsèques de Mme Léonie Maillé, décédée après une courte et douloureuse maladie à l'âge de 69 ans.

Une foule nombreuse assistait à cette cérémonie. Mme Maillé était entourée de la sympathie générale. Nous prions son fils Aimé, conseiller municipal et toute sa famille d'agréer nos plus vives condoléances.

Conseil municipal. — Les membres du Conseil municipal de Grézels se sont réunis à la mairie jeudi dernier, le 19 h. 30, sous la présidence de M. Nouvel, maire. Tous les conseillers sont présents.

M. le Maire donne lecture du procès-verbal des élections du 31 octobre 1937 et déclare installer dans leurs fonctions de conseillers municipaux MM. Maurel, Marty, Nouvel, Lala, Fournier. Le conseil procède ensuite au règlement définitif du budget de l'exercice 1936 et dresse les budgets supplémentaires 1937 et primitif 1938.

St-Géry

Election du maire. — Le Conseil municipal a procédé à l'élection du maire, en remplacement du regretté M. Rigouste.

M. Décremps a été élu à l'unanimité. Nous adressons à M. Décremps nos bien vives félicitations.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Conseil d'arrondissement — Le Conseil a tenu la deuxième partie de sa session. Etaient présents : MM. Philippe Castanié, Cavarroc, Bouyssou, Destal, Jules Castanié et Colomb. Excusés : MM. Chazoulet et Cadiergues. M. Augé, sous-préfet, assiste à la séance. Celui-ci transmet à l'assemblée les remerciements du Président du Conseil en réponse à l'adresse qui lui avait été adressée.

Le conseil procède au sous-règlement de l'impôt. Puis il adopte les vœux suivants : De MM. Colomb et Cavarroc un vœu demandant que l'Etat prenne en charge le traitement des secrétaires de mairie ; De M. Cavarroc un vœu demandant le rechargement du chemin vicinal reliant Cambouillet à Lissac ; du même vœu demandant le goudronnage du chemin de G.C. n° 2, entre Figeac et Lissac ; du même deux vœux, l'un réclamant le paiement rapide des indemnités pour calamités agricoles, l'autre que les allocations familiales à l'agriculture soient payées par la masse des contributions foncières agricoles ; De M. Destal, un vœu demandant que les producteurs de blé puissent vendre l'excédent de leurs produits aux agriculteurs dont la récolte est insuffisante ; un autre vœu demandant que des démarches soient faites à Brive pour obtenir le relèvement du prix du bois de châtaignier.

Association. — Lire à la rubrique « Les Sports ».

Larnagol

Anciens Combattants. — Les Anciens Combattants du Front, en résidence dans la commune de Larnagol, se réuniront dimanche 21 novembre à l'hôtel Dajean, en un banquet fraternel.

Saint-Céré

Etat civil. — Naissances : Gineste Jacques, rue des Roubinets ; Mazet Marie, rue de la République. Mariage : Frégeac Daniel et Marcilhac Odette. Décès : Malvy Louis, retraité, 51 ans, hospice ; Souilhac Antoine, retraité, 56 ans, rue Croix-de-Lagarde ; Crouzat Germaine, veuve Bialdy, 56 ans, à Montel ; Paillhas Marguerite, veuve de Laurière, 79 ans, à Paris ; Sales Anastasie, religieuse, 89 ans, couvent de la Visitation.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Concours de l'Union Bouliste Gourdonnaise. — Favorisé par un temps splendide le concours de doublettes organisé pour la première fois dans notre ville, fut des mieux réussis. 28 doublettes venues de Cahors, Cazals, Dégagnac et des sociétés de la ville se disputèrent l'honneur de gagner la finale. Très tard dans la soirée, nous trouvons encore les meilleures équipes en ligne ; et ce n'est que vers 23 heures que se termina cette belle compétition.

Toutes nos félicitations à la doublette Favory-Escrouzailles, qui sut

rant de la Tour, sous la présidence de M. le Docteur Jean Rougier, conseiller général du canton de Luzzech.

Cette agape fraternelle prit fin dans la plus grande communion d'idées de paix, après les discours très applaudis du président de l'U.D.D., M. le D' Vidal et de M. Rougier, conseiller général.

Un bal, organisé dans la salle des fêtes, termina dans le plus grand calme cette journée commémorative, 19^e anniversaire de l'armistice.

Nécrologie. — Nous avons appris avec peine une série de décès, survenus au même moment :

Celui de M. Jules Montagnac, décédé à Camy-Luzzech, à l'âge de 71 ans, des suites d'une longue maladie ; De Mme Albanie Marmidi, née Miran, belle-mère de M. Bel, ancien conseiller municipal, âgée de 73 ans ; De Mme Marie-Anne Bousquet, tante de M. Ezide, Bousquet, conseiller municipal, âgée de 69 ans ; Et celui de notre compatriote, M. René Péaud, comptable à Bordeaux, âgé de 42 ans.

M. Péaud était le gendre de feu M. Amalric, professeur de notre ancienne Ecole Primaire Supérieure, et de Mme, née Ida Ressayac.

Aux familles éprouvées par ces pertes cruelles, nous adressons nos condoléances les plus émues avec l'expression de notre vive sympathie.

Carnet rose. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une charmante fillette chez nos compatriotes, Mme Henriette Cubaynes, née Bouchud et M. Henri Cubaynes, forgeron d'art à Cahors.

Nos félicitations et nos vœux les meilleurs aux jeunes parents et aux grands parents Mme et M. Joseph Bouchud à Luzzech.

Albas

Fête de l'armistice. — Un service funèbre a été célébré le matin avec une très grande affluence. A 11 heures, le cortège s'est formé devant la mairie et les élèves des écoles conduits par leurs maîtres, l'Amicale des Démobilisés et le Conseil municipal se sont rendus au monument aux Morts autour duquel une foule recueillie les attendait.

Après le dépôt de belles gerbes et couronnes, une minute de silence a été observée pour rendre un pieux hommage à tous ces chers disparus dont l'appel funèbre était tombé comme un glas sur l'assistance.

Dans l'après-midi, les chasseurs de la localité avaient organisé une sortie qui, si elle n'a pas été très fructueuse comme gibier, a favorisé une rentrée triomphale avec comme trophée un superbe renard.

Un repas a réuni les chasseurs à l'hôtel Foissac où favorisé par un excellent menu l'entraînait à être copieusement arrosé au champagne offert par une personnalité locale qui nous en voudrait d'insister. La place publique brillamment rehaussée des feux de ses cordons électriques, la foule a gagné la salle des fêtes, à l'abri du froid et un bon jazz a soutenu l'enthousiasme des danseurs jusqu'à une heure avancée.

Douelle

Accident. — M. Elie Fournié, le sympathique adjoint au maire, a fait une chute dans les escaliers de son immeuble et a été assez fortement contusionné. Tous nos vœux de prompt et complète guérison.

Montcuq

Amicale des officiers et sous-officiers de réserve du canton de Montcuq. — Dimanche prochain, 21 novembre, aura lieu au chef-lieu, la réunion annuelle de l'amicale des officiers et sous-officiers de réserve du Canton de Montcuq.

Comme l'année dernière, grand banquet à l'hôtel de France, sous la présidence du chef de bataillon, directeur des Ecoles de perfectionnement des sous-officiers de réserve du département du Lot. Tous les convives sont assurés d'avance, d'y trouver avec un menu de choix, un accueil amical et une franche gaieté.

Le soir, à 21 heures, un grand bal gratuit sera donné par l'amicale, avec le concours d'un orchestre réputé.

Les sociétaires qui veulent assister au banquet, nous espérons l'unanimité, sont priés de se faire inscrire sans retard à la gendarmerie.

Saux

Un beau geste. — Notre aimable et dévouée institutrice, Mlle Vessio, a fait commémorer, par ses élèves, l'anniversaire de l'armistice.

Mardi soir, elle a fait porter de jolis bouquets de fleurs à la plaque commémorative des morts de la grande guerre. Cette plaque est placée dans la nef de notre belle église. Pas de monument, ici. Ce faisant, elle leur a dit qu'une grande tourmente avait assailli le pays, que beaucoup de leurs parents et amis de leurs familles avaient donné leur vie pour conserver l'indépendance de tous et fait en sorte que l'unité de la France reste intacte puisqu'elle représente le flambeau de l'humanité.

Tout le monde applaudit et remercie de son geste cette brave demoiselle. On la félicite, en plus, d'avoir évoqué un passé aussi douloureux, passé que ses élèves n'ont heureusement pas connu.

Le souvenir du 11 novembre pourrait bien être évoqué plus grandement à Saux. On se contente de se rappeler, sans plus. C'est déjà quelque chose que les enfants remplacent leurs parents pour cet anniversaire.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de M. le Maire. Il a décidé, en ce qui concerne les prestations en nature, que la journée d'un homme serait de quinze francs ; celle d'une paire de bœufs, trente francs. Le Conseil recommande aux prestataires d'apporter tous leurs soins au travail à effectuer.

Puis, l'assemblée a décidé de démolir l'église de Troniac, ainsi que nous

A FIGEAC.

Association. — Dimanche dernier, sur le terrain de Londeu, eut lieu la rencontre annoncée de foot-ball, entre l'Association Sportive Figeacoise et les Coquelicots.

Sous l'arbitrage sévère, mais irréprochable de M. Bessières, le coup d'envoi est donné à 14 h. 15, en présence d'un public qui aurait pu être plus nombreux, mais n'aurait guère pu manifester plus bruyamment son enthousiasme. Dès le début, l'A.S.F. dont les Coquelicots avaient eu l'imprudence de sous-estimer la valeur, lance de violentes attaques. L'adversaire, paralysé et quelque peu déconcentré se laisse dominer et sa ligne de défense a fort à faire pour parer au danger. A la 20^e minute à la suite d'une série d'évolutions assez troubles devant les buts Roche réussit le premier but du match. Une certaine nervosité commence alors à se manifester chez les Coquelicots. Leurs passes manquent de précision ; leur demi-centre partisan du jeu en hauteur, dérape... un peu trop. L'A.S. multiplie ses dangereuses descentes. Seule, la valeur du goal et des arrières rétablit l'équilibre du jeu. Enfin, fort à propos, arrive la mi-temps.

A la reprise, les Coquelicots réagissent vigoureusement. Au bout de 10 minutes, l'inter Denis-Rémis marque, juste dans l'angle droit. Dès lors, grâce à la fermeté de Vernet et de Gibrat, leurs arrières. Ils ne perdront plus que rarement la maîtrise du jeu. Leurs arrières déploient toute leur activité. A l'aile droite, Lamic, insaisissable, se trouve partout à la fois et se dépense sans compter. A l'aile gauche Lavinal réussit de magnifiques centres. Et à la 35^e minute sur une passe de l'avant-centre Nicolas l'avantage passe aux Coquelicots. La fin est sifflée sur le score de 2 buts à 1 en faveur des Collégiens.

Score relativement faible d'ailleurs, et qu'il faut attribuer d'une part aux progrès croissants des joueurs de l'A.S.F., et d'autre part — il faut bien l'avouer — à une certaine défiance des Coquelicots, due à un manque de cohésion dans la ligne d'avants, à un défaut d'entraînement, et peut-être aussi à une trop grande confiance en eux-mêmes.

Citons, pour finir, à l'ordre du jour : chez l'A.S.F. le goal : Furbeyre ; les demis : Salvy, Rouvet, Albouy ; les avants : Ammerschmidt, Roche et Giral. Chez les Coquelicots : Meyer, Gibrat et Vernet, Lamic, Lavinal, Battut et Denis-Rémis.

Arrondissement de Cahors

Gigouzac

Foire du 17 novembre. — Le Comité des Foires attribuera des primes à la qualité et à la quantité des grains fourragères apportées. Des acheteurs débarrasseront les cultivateurs dès marché conclu.

Des primes sont également réservées aux lots d'agneaux, de veaux et de bœufs vendus.

Un concours de jeu de quilles commencera à 2 heures.

Montgesty

Célébration de l'armistice. — Jeudi 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice, une messe de Requiem a été célébrée en notre église paroissiale, par M. le Curé Raffy, ancien combattant. La presque totalité de notre population y assistait. Notamment les élèves des écoles sous la conduite de leurs dévoués et sympathiques maîtres, Mme Lafon et M. Albuge, les membres du Conseil municipal, les Anciens Combattants. Un catafalque était dressé au milieu de l'église, recouvert d'un drap tricolore sur lequel étaient déposées plusieurs gerbes de gros chrysanthèmes.

Après la messe, les assistants se formèrent en cortège et, les enfants en tête porteurs des gerbes, l'on se rendit devant la plaque de marbre où sont inscrits les morts de la guerre.

M. Jean-Marie Larnaudie, secrétaire communal de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, et victimes de la guerre, fit l'appel de ces morts et à l'appel de chaque nom, les enfants répondirent : « Mort pour la France ». C'était émouvant et l'on voyait des larmes couler des yeux de nombre d'assistants. L'appel terminé, une minute de silence fut observée dans un pieux recueillement. Les gerbes furent accrochées au bas de la plaque.

Nous avions remarqué, au milieu des Anciens Combattants, un grand vieillard. C'était M. Jean Vayssie, de Cascanel, ancien combattant de la guerre de 1870, qui à 88 ans, était venu à pied de son village, s'associer à l'hommage que l'on rendait à ses jeunes camarades tombés victimes de la dernière guerre. Nous adressons à M. Vayssie de vives félicitations pour son courage. — Jules DELFORT, Ancien Combattant, Médaille militaire.

Luzzech

Fête de l'armistice. — La fête nationale du 11 novembre a été célébrée avec le cérémonial habituel. Un imposant défilé, formé par les élèves des écoles, les membres des associations locales, les fonctionnaires, le Conseil municipal et la municipalité, s'est rendu de la mairie à l'église, entraîné par la fanfare municipale qui exécuta des morceaux de choix pour la circonstance.

Le froid intense qui, subitement, se fit sentir ce jour-là, amena un petit changement au programme.

A l'issue de la messe, le maire prononça son discours annuel, dans l'enceinte du cimetière, où la minute de silence fut observée. Le cortège se reforma et se rendit au monument aux morts, place du Canal. Une quantité considérable de couronnes, de gerbes et de bouquets fut déposée autour du monument, tandis que la fanfare municipale exécutait magistralement « la Marseillaise », écoutée tête nue par toute l'assistance.

A midi, un banquet de 30 couverts réunissait les démobil

PRETS RAPIDES pr. ns soins Rép. en 48 h. de 5.000 à 500.000 titres person. honor. sur garant. ou signat. ser. Int. dep. 4%, degrés. Lg. délai rembt. Discret. abs. R. d'Av. Vr ou écr. **CAISSE FINANCIERE AGRICOLE**, 47, r. de Douai PARIS 9^e. Renseign. gratuits.

Bibliographie

LE GRAND MEMENTO ENCYCLOPEDIQUE LAROUSSE

Après avoir consacré des traités substantiels aux Mathématiques, à la Physique, à la Chimie et à leurs nombreuses applications, le tome II du *Grand Mémento Encyclopédique Larousse*, aborde l'étude des *Sciences naturelles et des Sciences médicales et agricoles* qui en dérivent ; Géologie, Minéralogie, Biologie, Botanique, Zoologie, Anatomie humaine, Médecine, Pharmacie, Art vétérinaire, Zootechnie, Agriculture, Industries agricoles font successivement l'objet d'importantes études dont certaines représentent la valeur d'un volume de plusieurs centaines de pages de format courant, et qui serait illustré d'une quantité de fines gravures photographiques, de planches en héliogravures ou en couleurs aussi neuves que séduisantes. (Voir par exemple les curieuses planches sur les Roches cristallines, sur l'Anatomie des plantes et les plantes d'ornement, sur le Dimorphisme sexuel, sur le Mimétisme, les Poissons d'ornement, l'Anatomie comparée, etc.)

Ajoutons qu'on a partout tenu compte des données les plus nouvelles de la science et qu'on pourra, grâce au *Grand Mémento Encyclopédique Larousse*, se mettre au courant des méthodes actuelles et des découvertes récentes.

« RIEN NE SERT DE PARTIR, IL FAUT BIEN VOYAGER »

Afin de vous aider à découvrir les magnifiques ressources touristiques des régions desservies par ses lignes, le P.-O.-Midi vient d'éditionner une collection de 9 guides régionaux, établis suivant une formule nouvelle et d'une présentation très artistique :

- Châteaux et plages de la Loire ;
- Périgord, Quercy, Rouergue, Albigeois ;
- Berry et Limousin ;
- Poitou, Angoumois, Bordelais ;
- Bourbonnais, Auvergne ;
- Landes, Côte basque, Côte d'Argent, Pyrénées de l'ouest ;
- Gascogne, Toulouse, Lourdes, Pyrénées centrales et ariégeoises ;
- Carcassonne, Narbonnais, Montagne Noire, Gorges du Tarn ;
- Roussillon, Côte Vermeille, Pyrénées de l'est, Andorre.

Des photographies originales agrémentent des notices descriptives, des itinéraires et des renseignements pratiques très précieux. Ces guides sont mis en vente au prix de 2 et 3 fr., dans les bibliothèques des gares, ainsi que dans de nombreuses librairies. Achetez les guides régionaux P.-O.-Midi, vos indispensables compagnons de voyage.

ALMANACH HACHETTE

1938

Populaire

Pratique

7 f. 50

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par **L'AGRICULTURE NOUVELLE**

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de **L'AGRICULTURE NOUVELLE** un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an, 18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout : LE NUMERO : 60 CENTIMES Envoi franco d'un spécimen contre 0,60 en timbres

UTILISEZ LE « COLIS AGRICOLE »

Vous écoulerez plus facilement les produits de votre exploitation en utilisant les *Colis agricoles* (jusqu'à 50 kilos).

Vous êtes dans une localité desservie par un service de factage ou de réexpédition P.-O.-Midi ? Faites-les enlever chez vous. Sinon, déposez-les au bureau du correspondant de la S.T.A.P.O. le plus proche.

Ils sont transportés à la gare pour un prix minime : 10 kilos, 1 fr. ; 10 à 30 kilos, 2 fr. ; 30 à 50 kilos, 3 fr.

Ils sont acheminés très rapidement. Ils sont livrés gratuitement à domicile (par les Services de factage).

Ils peuvent être expédiés en port dû. Economie... simplicité... rapidité.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

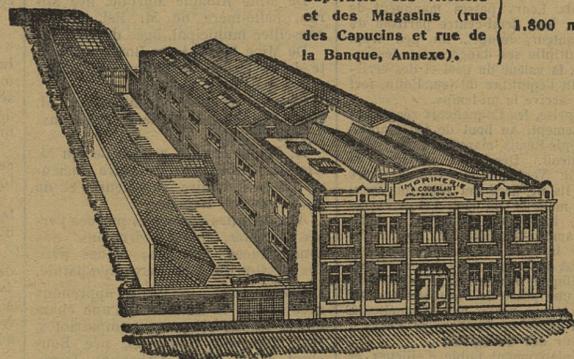
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Courmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants. **MALADIES DE LA POITRINE :** Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Aagie de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, soulève les bronches. »

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL un abonnement de faveur de 3 mois et une pochette de patrons, le tout pour 20 frs

De plus, vous trouverez dans le 1^{er} N^o de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin. Envoyez 20 francs avec cette annonce : 79, boulevard Saint-Germain, Paris. Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.

Feuilleton du « Journal du Lot » 12

LA VEDETTE DISPARUE

PAR

GUY DE NOVEL

CHAPITRE VI

Alors Saint-Vallier, sans rien dissimuler, raconta de quelle façon la jeune fille lui était apparue sur la lande, le jour même de son arrivée, qui elle était, comment il avait prolongé son séjour dans l'espoir d'arriver à fléchir un jour sa résistance, et pourquoi elle avait enfin fini par lui céder, à la suite du revers de fortune qui venait de frapper sa bienfaitrice.

Le directeur de la Standart, très intéressé, l'avait écouté attentivement. Je comprends à présent ! s'exclama-t-il, quand le jeune homme eut terminé. C'était donc pour cela qu'on ne vous voyait plus revenir.

— Eh ! oui, répondit Philippe, en souriant.

M. Dumaine lui tendit la main. — Je vous en félicite, mon cher ! Et je ne saurais assez m'en féliciter moi-même ! Car lorsqu'on a la chance de mettre la main sur une fille pareille, il ne faut pas la laisser échapper !

Puis il observa : — Il est vrai qu'il reste à savoir, si elle saura jouer d'une façon accep-

table. Je conviens que le rôle n'est pas difficile...

— Et elle est si intelligente, interrompit le jeune homme. D'ailleurs si vous voyiez ses jeux de physionomie...

— Dans ce cas, en effet... Et le directeur général reprit la photo, qu'il considéra encore un instant, pensif.

— Savez-vous fit-il enfin, songeur, que cette petite peut représenter une fortune pour la Malwyn ?

— Je m'en doute bien ! — En tout cas, conclut M. Dumaine, en se levant, elle assurera le triomphe de la *Tour du Silence* ! A cela aucun doute ! Et il n'y a plus, à présent, qu'à nous mettre à l'ouvrage. Quand voulez-vous donner le premier tour de manivelle ?

— Le 1^{er} mai, précisa Philippe. Et il faut, autant que possible, que tout soit fini le 15.

— Ce sera possible, puisque tout se passe dans le même endroit et qu'il n'y aura pas de pertes de temps en déplacements multiples. A propos, il y a bien un phare à Batz ?

— Naturellement ! — Ah ! bon ! C'est parce que, dans votre joie d'avoir trouvé à la fois le décor et l'interprète rêvés, je craignais tout à coup que vous n'eussiez oublié la *Tour du Silence* elle-même !... Bon, fit alors M. Dumaine, en forme de conclusion. Eh ! bien, voilà qui est parfait ! Je vais prendre immédiatement toutes les dispositions utiles et vous pourrez partir à la fin du mois.

Au revoir, mon cher, et encore toutes mes félicitations !

Les deux hommes se séparèrent sur ces mots et Philippe se dirigea vers la sortie.

« Cette pauvre petite ! se disait le jeune homme un instant après en descendant l'escalier. Voilà qui va bien l'arranger ! Et moi, je n'en suis pas fâché non plus parce que... »

Au même instant, et comme il franchissait le seuil de l'immeuble, une voix féminine éclata soudain, rieuse, à ses oreilles.

— Dites donc, Philippe ! Vous êtes bien fier avec les camarades aujourd'hui !

Stupéfait, il se retourna :

— Mary Mac Joyce ! s'exclama-t-il.

CHAPITRE VII

C'était une grande fille souple et nerveuse, aux traits assez beaux, aux yeux noirs, aux cheveux décolorés, dont le charme assez spécial et très photogénique faisait merveille à l'écran. Mais il ne fallait pas la voir à la ville, où l'abondance des fards et des artifices de toilette, demeuraient impuissants à parer de quelque fraîcheur un visage prématurément flétri.

« Quelle différence avec Anne ! » songea Philippe.

Mais il s'empressait en même temps de protester : — Excusez-moi ! Je ne vous avais pas vue ! D'où diable sortez-vous donc ?

— De l'ascenseur ! répondit la vedette en riant. J'allais appuyer sur le bouton de montée quand je vous ai vu descendre ! Alors, comme il y avait une éternité que je n'avais pas eu de vos nouvelles, j'ai remis mon... ascension à plus tard !

Tandis qu'elle parlait, Philippe qui l'observait avec attention, remarquait une fois de plus combien étaient déplorables ses attitudes étudiées, où tout était prévu, calculé, apprêté, où jamais le moindre naturel ne venait apporter une note de spontanéité. En outre, l'extrême mobilité de son visage sur lequel les expressions les plus diverses se succédaient avec une incroyable rapidité, semblait dissimuler un fond de fourberie assez inquiétant.

A tout hasard, elle s'éfforça de lui donner le change :

— Vous montiez... chez M. Dumaine, sans doute ? interrogea-t-il d'un ton candide.

Mary fronça imperceptiblement les sourcils. Avait-il donc deviné qu'elle surveillait avec soin tout ce qui se faisait à la Standart, de crainte que le rôle tant désiré qu'elle entendait tenir dans la *Tour du Silence*, n'échût un beau matin à une autre ?

A tout hasard, elle s'éfforça de lui donner le change :

— Chez M. Dumaine ? répliqua-t-elle d'un ton dégagé. Non ! Pourquoi faire ? J'allais voir simplement si les bureaux avaient de vos nouvelles et regarder si j'avais du courrier !

Mais Philippe qui savait parfaite-

ment à quoi s'en tenir, dissimula mal un sourire narquois :

— Ah ! bon ! La star, cependant, reprenait :

— Mais parlons un peu de vous et de votre voyage. Ça s'est bien passé ? — A merveille.

— Vous étiez allé chercher un décor pour un film, je crois ? — Heu... oui !

— Ce n'est pas pour la *Fiancée du Dragon*, par hasard ? reprit-elle en jouant l'ignorance.

— Non ! C'est pour la *Tour du Silence* !

Mary ne répondit rien, cherchant à présent de quelle façon elle allait amorcer le sujet qui lui tenait à cœur. Soudain, comme tout en parlant ils s'étaient machinalement mis à marcher sur l'avenue de l'Opéra et qu'ils arrivaient à la hauteur d'un café, la jeune femme proposa :

— Si nous allions nous asseoir là un moment ? Nous serions mieux pour causer !

Il n'avait aucun motif de refuser : — Si vous voulez !

Quelques instants plus tard, confortablement installés dans un coin tranquille, Philippe et Mary renouaient la conversation interrompue :

— Vous disiez donc, enchaîna la vedette, qu'il s'agissait de la *Tour du Silence*. C'est votre prochaine bande ? — Oui... — Et... vous allez commencer ça bientôt ? — Dans quelque temps, fit-il évasivement.

— Mais Mary n'était pas femme à se contenter de demi-précisions :

— Qu'est-ce que vous entendez par quelque temps ?

— Heu... deux, trois semaines.

— Oh ! mais c'est très proche, en effet. Et... la distribution est arrêtée ?

Il lui glissa avant de répondre un coup d'œil scrutateur. Était-il prudent de parler, ou non ? Certes, ni Mary, ni personne au monde, n'eût pu faire revenir M. Dumaine sur une décision prise. Mais il redoutait cependant les manœuvres de la jeune femme, dont il connaissait le talent d'intrigue, dans le cas où elle eût immédiatement appris qu'elle était évincée.

Finalement il se contenta de répliquer :

— En ce qui concerne le seul rôle féminin, je crois qu'il est dans les intentions du patron, de faire appel à vous. Mais je ne puis rien vous affirmer !

Les traits de la belle Mary s'étaient subitement durcis. Puis, sans transition, elle se fit amicalement suppliante.

— Philippe, vous ne me dites pas la vérité ! C'est mal !

— Comment je ne vous dis pas la vérité !

— Non ! trancha-t-elle avec conviction. Je vous connais trop pour me tromper à votre attitude ! Il y a quelque chose que vous me cachez, et de la part d'un bon camarade comme vous cela m'étonne ! Je dirai même que je ne trouve pas ça gentil !

(A suivre).